



ADHESION 2024

Jullouville

Nombre	Type	Cotisation	Marque	Total
	Catamaran/Dériveur licencié	60 €		
	Catamaran/Dériveur non licencié	90 €		
	Kite surf/Wing	15 €		
	Adhérent non propriétaire	10 €		
	Adhérent Paddle	20,00 €		
	Adhérent Hobbie Cat 16/yamaha en usage libre (licence FFV obligatoire)	50,00 €		
L'adhésion comprend un bateau, un barreur et un équipier.			Total 1	

Renseignements	Propriétaire Autres adhérents	Equipier (adhérent non votant si non licencié) (1 par bateau)
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code postal - Ville		
Tel domicile/Portable		
Email		

Demande de licences	Obligatoire pour chaque propriétaire(art5,§2 des statuts)	Obligatoire pour être membre électeur du club	
Nom / Prénom	Date de naissance	N° de licence 2023	
Licence adulte		68,00 € X _____	
Licence jeune (jeune né après le 01/01/05)		32,00 € X _____	
		Total 2	
		Total à payer (1 + 2)	

Une évolution législative et réglementaire a modifié le cadre relatif au certificat médical. Celui-ci est valable deux ans. Un questionnaire de santé, en ligne sur le site, suffit aux adhérents qui l'ont fourni l'an dernier. Si vous pensez régater, joindre un certificat médical stipulant la pratique de la compétition.

Certificat médical joint Questionnaire joint

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur - disponible au bureau d'ADGF à la cale - de l'association et m'engage à le respecter.

Signature :

Fiche à renvoyer à l'adresse suivante

Association AVIS DE GRAND FRAIS c/o Thierry Bazin, 60 impasse de l'océan 50380 Saint Pair Sur Mer